

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mai 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 9 mai 2025

Président: M. Xavier **ODO**.

Secrétaire de séance : M. Amar **MANSOURI**.

Présents :

M. Xavier **ODO**, Mme Isabelle **GAUTELIER**, Mme Najoua **AYACHE**, M. Florian **RAPP**, Mme Victoria **MARI**, M. Frédéric **SERRA**, Mme Irène **DARRE**, M. Arnaud **DEROUBAIX**, M. Djamal **MESAI-MOHAMMED**, Mme Nathalie **COURREGES**, M. Hervé **NOUZET**, M. Amar **MANSOURI**, M. Olivier **CAPELLA**, Mme Delphine **FAURAND**, Mme Aurélie **FRONTERA**, M. Florian **CAMEL**, Mme Pia **BOIZET**, M. Jérôme **BUB**, Mme Daniela **SEIGNEZ**, M. Monji **OUERTANI**, M. Stéphane **GAUBY**

Procuration :

M. Guillaume **MOULIN** donne pouvoir à Mme Irène **DARRE**, Mme Marie-Claude **MASSON** donne pouvoir à M. Olivier **CAPELLA**, Mme Maria **MARTINEZ** donne pouvoir à M. Xavier **ODO**, M. Maxime **MONTET** donne pouvoir à M. Hervé **NOUZET**, Mme Chloé **OLLAGNIER** donne pouvoir à M. Florian **RAPP**, M. Théo **VIGNON** donne pouvoir à M. Amar **MANSOURI**, M. Roland **DÉCOMBE** donne pouvoir à Mme Pia **BOIZET**, Mme Marie-Line **JULLIEN** donne pouvoir à Mme Najoua **AYACHE**

STADE JEAN ZAY - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DU STADE ET ISOLATION THERMIQUE DES VESTIAIRES HISTORIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION À LA MÉTROPOLE DE LYON AU TITRE DU FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES

La Métropole de Lyon a reconduit pour 2025 le dispositif Aide aux Communes, aide en investissement à destination des communes, créée en janvier 2022.

Cette enveloppe de 5 M€ doit permettre d'accompagner les efforts des communes pour répondre aux défis écologiques de leur territoire et aux besoins croissants de leurs habitants en équipements adaptés.

Considérant que les dépenses subventionnables correspondent aux travaux de construction, d'aménagement, de mise aux normes ou de rénovation d'écoles, d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ou d'infrastructures sportives ;

Considérant que sont également éligibles les travaux de rénovation thermique, de transition énergétique ou de développement des énergies renouvelables des bâtiments municipaux destinés à accueillir un service à la population ;

Considérant que :

- d'une part dans le cadre de la transition énergétique, la Commune de Grigny-sur-Rhône a programmé des travaux de rénovation de l'éclairage des terrains du stade Jean Zay pour le remplacement des éclairages existants par des éclairages de technologie LED, pour un coût de 269 560 € HT ;
- d'autre part, dans le cadre de la rénovation thermique, la Commune de Grigny-sur-Rhône a programmé des travaux d'isolation thermique des vestiaires historiques du stade Jean Zay, par l'extérieur et bardage pour 47 000 € HT, et d'isolation de la toiture pour 34 000 € HT, soit 81 000 € HT ;

Considérant que ces opérations représentent un coût total de 350 560 € HT pour leur conception et leur réalisation ;

Considérant que ces opérations de rénovation énergétique et thermique semblent s'inscrire parfaitement dans le cahier des charges métropolitain d'aide à l'investissement des communes pour son enveloppe 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

DE VALIDER la totalité des opérations telles que présentées ci-dessus ;

DE VALIDER l'engagement de la Commune à démarrer ces opérations et à les mener à terme dans les délais impartis ;

DE SOLLICITER de la Métropole de Lyon l'octroi d'une subvention de 60% du montant total des dépenses éligibles de ces opérations, au titre de l'aide à l'investissement des communes ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Arnaud DEROUBAIX , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI , Mme Marie-Line JULLIEN , M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 16 mai 2025.

Le Maire,
 Xavier **ODO**.

Le secrétaire de séance
 Amar **MANSOURI**.

